

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

[scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca)

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

# INFO-PARENTS

Mai 2025

Bonjour chers parents!

Vous êtes invités à lire votre Info-Parents du mois de mai. Plusieurs renseignements importants y sont mentionnés. Bonne lecture!

Merci

*Michaël Ouellet et Jean-Philippe Doucet*

L'équipe de direction par intérim, École du Vieux-Verger

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***

## **Repas chauds :**

## **Marcheton :**

« Grâce aux contributions des petits et des grands, le Marcheton, soulignant le Jour de la terre, a permis d'amasser une somme de 2600.90\$. Cette somme permettra de financer les activités destinées aux élèves et de financer une partie de la classe verte. Quelle belle réussite d'engagement communautaire! Merci pour votre générosité!  
L'épicier Metro Kelly a fait un don de pommes qui ont été distribuées aux élèves et au personnel avant la corvée du grand nettoyage de la cour tenue dans l'après-midi.

## **Soirée culturelle : Tu pourras faire ton petit texte ici**

## **Épreuves du ministère 4e et 6e année : À suivre!**

## **Spectacle de fin d'année : À vérifier avec l'OPP**

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***

## **Rappel - Groupe Facebook de l'école**

Si ce n'est pas déjà fait, vous êtes invités à rejoindre le groupe Facebook de l'école dont le nom est : École du Vieux-Verger (Officiel). Nous y publions des informations utiles qui peuvent être consultées rapidement, des photos d'élèves (dont nous avons l'autorisation parentale), des projets vécus à l'école, l'Info-Parents, etc.

Pour ajouter à la sécurité, il est obligatoire de répondre à deux questions :

1. Quel est le nom de votre enfant?
2. Quel est son groupe ou le nom de l'enseignante?

Également, toutes les demandes d'adhésion et les publications doivent être approuvées par un administrateur du groupe avant d'être publiées.

**\*\*\*STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE 7H ET 15H30,  
SAUF POUR LES DÉTENTEURS D'UNE VIGNETTE.\*\*\***